

CP du 11/01/13

Environnement

Développement de la baie de Bourgneuf Qualité de l'eau et biodiversité : poursuite des actions en 2013

L'association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf poursuit ses missions pour améliorer la qualité des eaux et des milieux naturels du bassin-versant de la baie (975 km²). Elle réunit 41 communes : 24 en Vendée et 17 en Loire-Atlantique. Le budget prévisionnel pour 2013 avoisine les 545.000€. Les communes participent à hauteur de 20% pour le pôle eau et le fonctionnement de l'association. Les autres recettes proviennent de subventions : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région, État, Europe et Départements.

Eau : consultation publique en 2013

Depuis 2004, l'association est en charge du Sage (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Une nouvelle stratégie en matière de gestion de l'eau sera soumise à consultation publique en 2013, puis son approbation envisagée début 2014. Deux contrats financiers arrivent dans leur dernière phase : 6M€ pour le contrat territorial 2008-2013 (2,4M€ de l'Agence de l'eau) et 2,5M€ pour le deuxième contrat régional de bassin-versant 2011-

2013 (934.000€ de la Région). Ils permettent d'appuyer des actions des communautés de communes, syndicats...

Ainsi, en 2012, 21 communes engagées dans un plan désherbage visant à tendre vers le zéro produits phytosanitaires sur les espaces communaux. Des travaux de restauration et d'entretien sur les cours d'eau, le marais breton et les marais de Noirmoutier.

Lancé en 2010, l'inventaire des zones humides se poursuit. En 2013, les 39 communes du bassin-versant disposeront de ces inventaires, notamment dans le cadre de leur plan local d'urbanisme. Dans le cadre de la mesure agri-environnementale, 2.000ha de prairies humides pourraient être contractualisés par les agriculteurs dès cette année. Concernant la qualité des eaux, les premiers résultats laissent présager des actions à mettre en œuvre : problématique du phosphore, nitrates, pesticides... Les milieux, parfois dégradés, ont du mal à jouer leur rôle épurateur.

Concernant la biodiversité, depuis 2003, l'association anime le site Natura 2000

"Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" sur 29 communes. En 2012, elle a soutenu des agriculteurs dans leurs pratiques.

81% des surfaces agricoles engagées

Depuis 2008, 81% des surfaces agricoles sont engagées dans des mesures agroenvironnementales : 71.400ha, soit près de 18M€ sur cinq ans. Sur cinq ans, 400km, soit 6% du réseau tertiaire du marais breton, vont être entretenus (560.000€). Cinq nouveaux contrats Natura 2000 ont été signés en 2012, soit depuis 2003, 32 contrats pour un montant de 549.000€. Six nouvelles chartes Natura 2000 ont été signées en 2012 par des propriétaires privés. Près de 59ha sont engagés dans une gestion respectueuse de la biodiversité. Et des actions de sensibilisation ont été menées sur les espèces invasives. En 2013, l'animation autour de ces outils (mesures agroenvironnementales, chartes, contrats...) va se poursuivre, ainsi que des actions de sensibilisation.